

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20130307-2013\_B109-DE  
Date de télétransmission : 13/03/2013  
Date de réception préfecture : 13/03/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 7 MARS 2013  
PRESIDENCE DE MONSIEUR GERARD BRAMOULLE

**2013\_B109**

**OBJET : Aménagement de l'espace - Mise en œuvre d'un observatoire des dynamiques du territoire communautaire**

Le 7 mars 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente de Saint-Marc-Jaumegarde, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 1<sup>er</sup> mars 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents :**

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GARCON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LARNAUDIÉ Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air – SICARD-DESNUELLES Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron.

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

JOISSAINS-MASINI Maryse, président donne pouvoir à BRAMOULLE Gérard - BENNOUR Dabha, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARCON Jacques – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à TAULAN Francis – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à PIERRON Liliane - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD-DESNUELLES Marie Pierre - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence donne pouvoir à Christian LOUIT- FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren donne pouvoir à Robert DAGORNE.

**Excusé(e)s :**

ALBERT Guy, vice-président, Jouques – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puylobier – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles .

Jean Claude PERRIN donne lecture du rapport ci-joint.

**BUREAU DU 7 MARS 2013**

Rapporteur : Jean Claude PERRIN  
Co-rapporteurs : Monique SLISSA  
Alexandre GALLESE

**Thématique : Aménagement de l'Espace**

**Objet : Mise en oeuvre d'un observatoire des dynamiques du territoire  
communautaire  
Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

La Cellule « observatoire du territoire » de la CPA en co-production avec l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix-Durance et en partenariat avec la ville d'Aix en Provence et les communes de la CPA, les Chambres consulaires, Pays d'Aix Développement, l'Office municipal de Tourisme d'Aix en Provence et le Rectorat Aix-Marseille se proposent d'élaborer un observatoire des dynamiques territoriales à l'échelle du territoire communautaire.

Ce rapport vous propose une organisation pour la mise en œuvre de cet observatoire qui a pour objectif d'une part de fournir tous les ans, un document de synthèse permettant d'appréhender le Pays d'Aix dans sa globalité à travers une vingtaine d'indicateurs mesurant le niveau de performance de notre territoire et l'évolution de la qualité de vie et de la cohésion sociale. D'autre part en interne à la CPA, l'observatoire doit permettre de développer les outils de connaissance du territoire.

## Exposé des motifs :

La mise en oeuvre des politiques publiques de la CPA et des communes qui la composent implique la nécessité de disposer d'indicateurs permettant de connaître, de mesurer et d'évaluer les actions réalisées.

On peut se limiter aux seules exigences réglementaires ou budgétaires pour ce suivi. Mais dans la mesure où il peut apporter une meilleure connaissance du territoire, l'idée de parvenir à mutualiser ces informations et à les réorganiser pour apporter une meilleure vision des évolutions de la Communauté constitue l'objectif premier d'un observatoire des dynamiques territoriales.

La mise en oeuvre de cet observatoire s'inscrit dans le cadre du partenariat établi avec l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix-Durance (AUPA).

Au cours de l'année 2012, l'animation d'un groupe de travail regroupant les services de la CPA (cellule observatoire et service Système Information Géographique), la commune d'Aix, certaines communes de la CPA mais aussi les partenaires extérieurs concernés par des observatoires thématiques (OT Aix, PAD, Rectorat, Chambre des Métiers, Chambre de Commerce, Chambre d'Agriculture, EPFR, ..) a permis d'aboutir au projet qui vous est proposé dans ce rapport.

En parallèle, au sein de la CPA le même travail d'animation a été réalisé avec les différentes directions intéressées :

- Ainsi pour l'habitat, un suivi des dynamiques liées à la construction et à la réhabilitation de logement est en cours dans le cadre du PLH à travers le bilan annuel. De plus, un Atlas du Parc Locatif social a été réalisé en 2009 et doit être mise à jour pour 2013. Les partenariats avec l'ADIL 13, l'OIP et Perval vont être renforcés pour aboutir à un observatoire de l'habitat.
- De même pour le SCOT et l'aménagement du territoire, la connaissance du territoire et notamment le suivi de la consommation de l'espace sont des exigences réglementaires. Une évaluation environnementale est aussi nécessaire. La question de la stratégie foncière et l'élaboration d'un observatoire foncier se pose en regard des interventions de l'EPFR d'une part et des interventions foncières avec la SAFER d'autre part. La mise en place en 2013 de cet observatoire foncier (nombre de transactions, suivi des prix par types de biens, ...etc) devrait se concrétiser.
- Au niveau du développement économique et social plusieurs documents illustrent ce suivi : Atlas des zones d'activités (2005, 2012) et création d'une base de données permettant le suivi des zones, bilan annuel des actions sur le tourisme, suivi de la DSP « très haut débit », suivi du PLIE (projet d'un « portrait social de la CPA »), suivi de la Charte agricole.

- Au niveau des transports l'élaboration et le suivi du PDU regorge d'indicateurs. Et un projet d'observatoire des transports est en cours d'élaboration.
- Enfin, dans le cadre de la Charte du Développement Durable, de nombreux indicateurs transversaux constituent la base de son suivi. La mise en œuvre du Plan Climat Energie Territorialisé va aussi nécessiter la mise en place d'une batterie d'indicateurs comme le suivi de la Charte forestière. Enfin le bilan annuel concernant la collecte et le traitement des déchets est riche de données et d'indicateurs spécifiques.

Dans chaque thématique, l'ensemble des données et indicateurs disponibles est très important voire tellement important que leur lecture en devient difficile et en dehors de l'approche du développement durable, très peu sont transversaux.

La Cellule « observatoire » avec la Direction des Systèmes d'Information se positionnent en support pour l'élaboration des outils d'observation par chaque direction, la mise en cohérence des données utilisées et des conventions passées avec les partenaires, l'articulation avec le SIG afin d'améliorer les analyses et diagnostics effectuées. L'Agence d'Urbanisme apportant son expertise sur chaque thématique.

En 2012, l'objectif de cette animation a donc été de mettre en place une méthode et un fonctionnement permettant de définir une vingtaine d'indicateurs conjoncturels révélateurs des dynamiques territoriales à l'œuvre dans le Pays d'Aix.

Ces 20 indicateurs stratégiques transversaux doivent permettre de mesurer, connaître et évaluer la CPA à travers deux entrées principales:

- La performance et l'attractivité du territoire
- Sa qualité de vie et la cohésion sociale

Ils doivent pouvoir être mis à jour tous les ans et ils doivent être à la base de comparaison avec le reste de l'aire métropolitaine, avec des agglomérations équivalentes. La disponibilité annuelle doit permettre une présentation sous la forme d'un « baromètre annuel » évaluant les évolutions du territoire.

Vous trouverez dans le document joint la liste des indicateurs qui ont été proposés et discutés par les différents partenaires.

L'objectif est de parvenir à la publication annuelle à destination des élus, des techniciens et des partenaires institutionnels de la CPA, d'un document de synthèse de 8 pages maximum présentant l'analyse de ces indicateurs.

### Proposition d'organisation :

Une maîtrise d'ouvrage de la Communauté: Un comité de pilotage réduit composé d'élus représentant la CPA, l'AUPA, la Ville d'Aix en Provence est proposé pour lancer ce projet collaboratif transversal. Ce Comité de pilotage pouvant être élargi par la suite en fonction des partenariats et des financements.

Sur la base du groupe de travail qui a été constitué en 2012, il vous est proposé de créer un comité technique. L'objectif étant d'optimiser et de mutualiser les informations et les données, des conventions d'échanges et de mise à disposition des données à la base des indicateurs choisis seront établis entre les partenaires participant à cet observatoire.

Dans la mesure où cet observatoire nécessite une approche transversale avec les différentes directions et partenaires concernées et se fonde sur l'organisation des données collectées au sein du système d'information de la communauté, le travail se fera en relation étroite avec la Direction Systèmes d'Informations, Télécommunications et Administration Electronique et principalement le Service Système d'information géographique.

### Calendrier :

**D'ici fin mars 2013**, il s'agit avec l'ensemble des partenaires de valider les 20 indicateurs clefs choisis.

#### **Entre janvier et mai 2013 :**

- Mise en place du comité de pilotage et du comité technique sur la base des conventions de partenariat
- Préparation et organisation de la base de données, des indicateurs.
- Traitement statistique et éventuellement cartographique des données et indicateurs.

#### **Juillet 2013 :**

- Analyse et élaboration de la première version de la publication (ID20).
- Pour la première année, ce sont les analyses des données de 2011 par rapport à 2006 qui pourront être présentées. Pour 2013, si l'expérimentation de cette publication est concluante se sera l'évolution entre 2012 et 2011 qui sera analysée.

**Visas :**

VU l'exposé des motifs ;

VU le code général des Collectivités Territoriale ;

VU la délibération n°2009\_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment prendre toute décision concernant la conclusion de tous contrats et conventions réserve faite de la délégation consentie par le Conseil au Président.

VU la délibération n°2011\_A191 du Conseil Communautaire décidant de la mise en oeuvre de la convention cadre 2012-2014 avec le programme de travail de l'AUPA pour 2012.

VU l'avis des commissions habitat, aménagement, développement économique des 14 et 15 novembre 2012;

**Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la mise en œuvre de ce projet sur la base de l'organisation présentée,
- **APPROUVER** les termes de la convention de partenariat et d'échange des données,
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer la convention relative aux partenariats ainsi que tous les documents afférents à cette affaire.



L'observatoire des dynamiques territoriales du pays d'Aix



## Convention de partenariat



### Entre

La Communauté d'Agglomération du pays d'Aix (CPA), Représentée par,

L'Agence d'Urbanisme du pays d'Aix - Durancé (AUPA),

Pays d'Aix Développement (PAD),

La Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence (CCIMP),

L'Office de Tourisme d'Aix,

Le Rectorat Aix-Marseille,

La Ville d'Aix,

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône,

## Article 1 - Préambule

La Cellule « observatoire du territoire » de la CPA, en co-production avec l'Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix-Durance (AUPA) et en partenariat avec la ville d'Aix, les communes de la CPA, la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône, Pays d'Aix Développement, l'Office de Tourisme d'Aix et le Rectorat Aix-Marseille se proposent d'élaborer un **observatoire des dynamiques territoriales** à l'échelle du territoire communautaire.

Cet observatoire a pour objectif d'analyser et de comprendre les dynamiques territoriales à l'œuvre dans le pays d'Aix. Sur la base de vingt indicateurs stratégiques, il s'agit de mesurer le niveau **d'attractivité et de « performance »** de ce territoire, mais aussi d'évaluer **sa qualité de vie**.

L'originalité de cet observatoire réside dans son caractère transversal, permettant le croisement d'indicateurs et de sources, en complément des observatoires thématiques existants. Le principe d'une mise à jour annuelle des indicateurs permettra un suivi des dynamiques à l'œuvre.

Par ailleurs, ces indicateurs alimenteront la réflexion dans le cadre de l'élaboration et plus tard de l'évaluation des différents documents d'urbanisme et d'aménagement. Ils permettront enfin, dans la mesure du possible, une analyse comparative (aire métropolitaine et référents plus lointains).

## Article 2 - Objet de la convention

La présente convention définit **les modalités d'échange de données** entre les différents partenaires. En effet, cet observatoire se base sur le principe d'un partenariat « actif », chaque organisme s'engageant à mettre à disposition, chaque année, les indicateurs dont il est responsable. L'AUPA, en collaboration avec la CPA, la ville d'Aix et l'ensemble des partenaires, traite, analyse et met en forme la donnée en vue de la réalisation d'une publication. Le traitement et la mise à disposition des données seront gratuits et sans contreparties.

## Article 3 - Répartition des tâches et calendrier

Le projet démarrera dès la signature de la présente convention.

La première publication (V0), envisagée pour juin 2013, analysera les données de 2011 et les évolutions à l'œuvre sur le territoire au cours des 5 dernières années. Par la suite, une mise à jour annuelle des indicateurs est prévue (la V1 qui sortira en juin 2014 analysera les dynamiques observées entre 2010 et 2011)...

Entre janvier et mai 2013, l'ensemble des partenaires s'engage à préparer et à organiser la base de données, sur la base des indicateurs dont il est responsable. Entre avril et juin 2013, le traitement cartographique et statistique des données, l'analyse des dynamiques à l'œuvre et la première publication seront formalisés par l'AUPA, en collaboration avec la CPA et l'ensemble des partenaires.

Les tâches seront réparties de la façon suivante :

AUPA :

L'emploi salarié privé

Croissance sectorielle de l'emploi - analyse des « moteurs » de la croissance (sphère productive / résidentielle)

### **La « tension » du marché de l'habitat**

Comparaison prix immobilier / revenus des ménages

### **La « diversité sociale » de la construction**

Part des logements sociaux dans la construction neuve - ODELOS ----> demande en logement social ?

### **La construction neuve**

Ratio logements construits pour 1.000 habitants / part de l'individuel

### **La « mixité fonctionnelle »**

Comparaison emplois supplémentaires - construction de logements

### **Les demandeurs d'emploi**

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi et profil (Age, durée...), lien créations d'emplois - recul du chômage

### **Les revenus des ménages**

Revenu médian - écarts de revenus - évolution des disparités, population vivant sous le seuil de pauvreté

### **Le trafic routier et autoroutier**

Nombre de véhicules comptabilisés sur les axes routiers et autoroutiers du pays d'Aix (et éventuellement part des poids lourds)

### **Le solde naturel**

Suivi du nombre de naissances et de décès enregistrés et domiciliés

### **CPA :**

#### **L'offre et la fréquentation des transports collectifs**

L'offre kilométrique et la fréquentation des réseaux de transports collectifs interurbains

#### **La précarité**

Population couverte par les minimas sociaux

#### **La consommation d'espace et l'étalement urbain**

A partir du fichier bâti du cadastre, emprise des logements / entreprises qui ont été construits en dehors de l'enveloppe « urbanisée » dans des parcelles vides et consommation d'espace liée.

#### **Le renouvellement urbain et la densification**

A partir du fichier bâti du cadastre, emprise des logements / entreprises qui ont été construits dans l'enveloppe « urbanisée », parcelle avec déjà une construction.

#### **La qualité de l'Air**

Nombre de jours dans l'année avec un indice de qualité de l'air « mauvais » à « très mauvais »

**PAD :**

**L'immobilier de bureaux** Volumes des transactions - stock non commercialisé en fin d'année

**CCIMP :**

**Les créations d'entreprises**

Taux de création net - Evolution du stock d'entreprises

**Le commerce de détail**

Typologie du commerce de détail et évolution quantitative, qualitative et spatiale

**Office de Tourisme d'Aix :**

**Le rayonnement touristique**

Consommation - fréquentation - capacité d'accueil - taux d'occupation

**Rectorat Aix-Marseille :**

**Les effectifs de l'enseignement supérieur**

Evolution par filières - spécialisation

**Chambre des Métiers et de l'Artisanat :**

**Le renouvellement du tissu artisanal**

Taux de croissance sur un an - poids des entreprises artisanales sur l'ensemble des établissements

## **Article 5 - Suivi et pilotage**

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix et la maîtrise d'œuvre par l'AUPA, dans le cadre du programme de travail pluriannuel entre ces deux organismes. Un comité de pilotage réduit composé d'élus représentant la CPA, l'AUPA et la Ville d'Aix-en-Provence est proposé pour lancer ce projet collaboratif. Ce Comité de pilotage pourra être élargi par la suite en fonction des partenariats et des financements.

Sur la base du groupe de travail qui a été constitué en 2012, il est proposé de créer un comité technique afin de faciliter l'optimisation et la mutualisation des données.

### **Article 8 - Document prévu**

L'analyse synthétique des indicateurs et des données donnera lieu à une première publication (ID20) envisagée pour juin 2013. Celle-ci sera réalisée par l'AUPA, en collaboration avec la CPA, la ville d'Aix et l'ensemble des partenaires. Cette publication sera reconduite chaque année si la démarche « observatoire des dynamiques territoriales » est pérennisée.

### **Article 15 - Durée de la convention**

La convention est conclue pour une durée de 12 mois à partir de la date de signature. Elle est renouvelée par tacite reconduction les 2 années suivantes soit une durée maximum de 3 ans, sauf remise en cause par les signataires par courrier au moins 3 mois avant la date anniversaire de la signature.

Fait en 8 exemplaires originaux à Aix-en-Provence, le

Pour l'Agence d'Urbanisme du pays d'Aix - Durance (AUPA),

Pour la Communauté d'Agglomération du pays d'Aix (CPA),

Pour Pays d'Aix Développement (PAD),

Pour la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence (CCIMP),

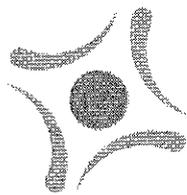
Pour l'Office de Tourisme d'Aix,

Pour le Rectorat Aix-Marseille,

Pour la Ville d'Aix,

Pour la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône,



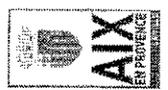
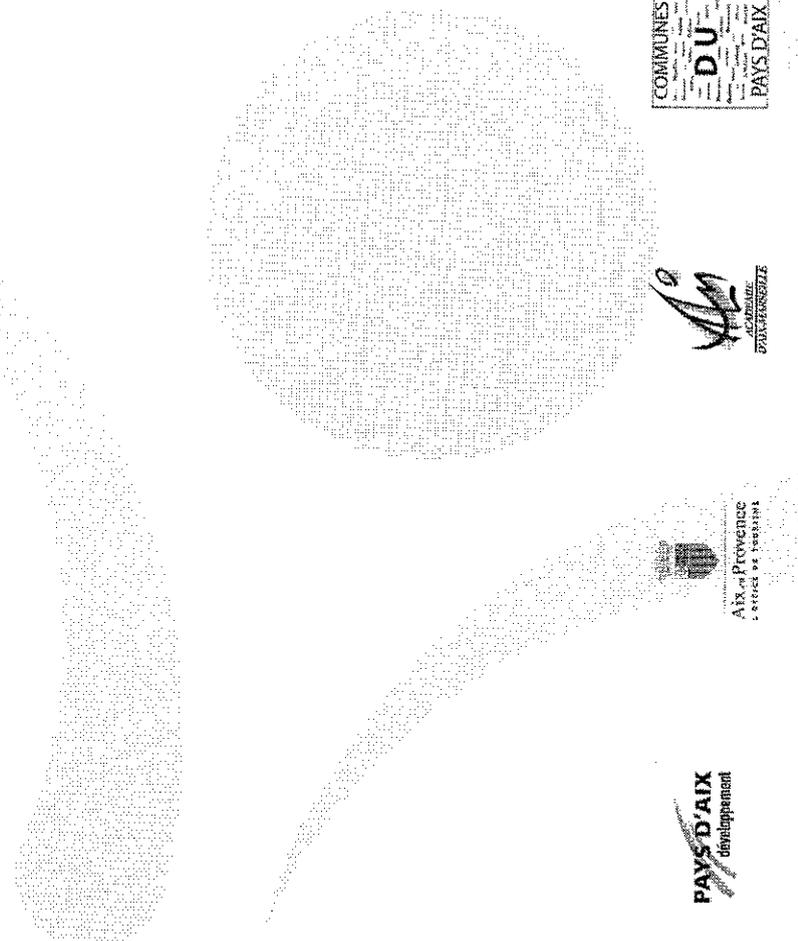


**auppa**

Agence d'Urbanisme Pays d'Aix-Durance

Janvier 2013

# iD 20 Un observatoire des dynamiques territoriales en pays d'Aix



# Un observatoire des dynamiques territoriales, pour quoi faire ?

Face à la complexité des phénomènes à l'œuvre qui relèvent souvent de logiques métropolitaines voire mondialisées, la "connaissance des territoires" ainsi que l'analyse des dynamiques territoriales revêtent un caractère stratégique en tant qu'outils d'aide à la décision.

Pour améliorer cette connaissance et éclairer les choix politiques, un travail a été mené sur une série d'indicateurs conjoncturels (mise à jour annuelle) révélateurs des dynamiques à l'œuvre dans le pays d'Aix. Ces indicateurs permettent de mesurer le niveau **d'attractivité** et de « **performance** » de ce territoire, mais aussi d'évaluer sa **qualité de vie**.

Par ailleurs, ces indicateurs alimenteront la réflexion dans le cadre de l'élaboration et plus tard de l'évaluation des différents documents d'urbanisme et d'aménagement : Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Locaux d'Urbanisme et suivi des différentes politiques sectorielles communautaires.

Ils permettront aussi, dans la mesure du possible, une analyse comparative (aire métropolitaine et référents plus lointains).

L'originalité de cet observatoire des dynamiques territoriales réside dans son caractère **transversal**, permettant le croisement d'indicateurs et de sources, en complément des observatoires thématiques existants (économie, « regard croisé », habitat, « suivi du PLH »...) ou à créer. Le principe d'une mise à jour annuelle des indicateurs permettra un suivi des dynamiques à l'œuvre.

Il est aussi possible d'envisager une sorte de « **baromètre** » (notes / système de + / -...) du pays d'Aix évaluant, au regard des deux grands objectifs affichés (évaluer la performance et l'attractivité / mesurer la qualité de vie et la cohésion sociale), l'évolution de chaque indicateur. Enfin, une analyse statistique multivariée permettrait de mesurer le niveau de dépendance et de corrélation des différents indicateurs.

# Un observatoire des dynamiques territoriales, pour quoi faire ?

20 indicateurs « stratégiques » révélateurs des dynamiques territoriales en pays d'Aix

## Deux entrées :

---> La performance et l'attractivité du territoire

---> La qualité de vie et la cohésion sociale

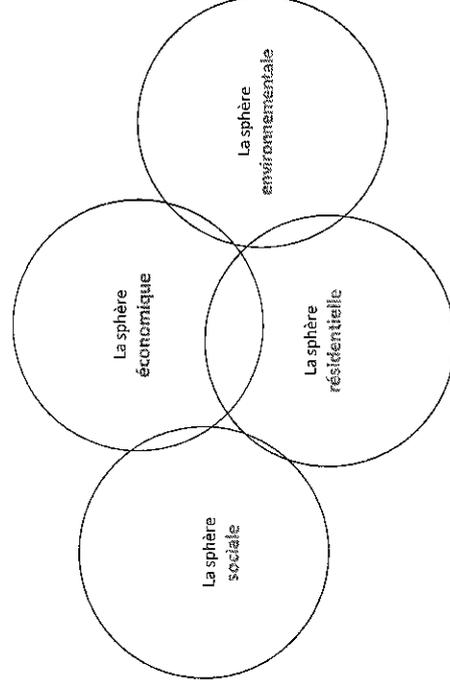
M E S U R E R

C O N N A I T R E

Des indicateurs qui serviront à alimenter l'évaluation des politiques « publiques »

Schéma de Cohérence Territoriale / Plans Locaux d'Urbanisme / Politiques communautaires (PLH, PDU...)

E V A L U E R



# Un observatoire des dynamiques territoriales, pour quoi faire ?

## Des principes « fondateurs » :

- > Une mise à jour annuelle des indicateurs
- > Un observatoire « transversal » qui croise différents indicateurs
- > Des éléments de comparaison (reste de l'aire métropolitaine, agglomérations proches...) quand cela est possible
- > Un « baromètre » évaluant la performance et la qualité de vie du territoire
- > Une publication de type 4 pages ou 8 pages, avec des annexes détaillant chaque indicateur

## A propos du calendrier envisagé...

Janvier ---> Mars 2013 : Traitement et constitution des bases de données

Avril ---> Juin 2013 : Traitement cartographique et statistique des données, analyse des dynamiques à l'œuvre et première publication

# A propos du portage et du fonctionnement envisagés

## Un maître « d'ouvrage »

CPA / Cellule « observatoire du territoire »

## Un maître « d'œuvre »

AUPA

## Un Comité de Pilotage

Jean-Claude Perrin /  
Monique Slissa /  
Alexandre Gallèse

## Un Comité Technique

associant l'ensemble  
des membres

### Une convention qui formalise le partenariat :

---> Chaque organisme s'engage à mettre à disposition, chaque année, les indicateurs dont il est responsable

---> L'AUPA, en collaboration avec la CPA, la ville d'Aix et l'ensemble des partenaires, traite, analyse et met en forme la donnée (publication)

## Un partenariat « actif » associant diverses structures

Ville d'Aix - Chambre des Métiers - Office du Tourisme -  
Rectorat - PAD - CCI - Communes du pays d'Aix

# A propos du portage et du fonctionnement envisagés

## Et après ...

- > Un élargissement du partenariat et du Comité de Pilotage ?
- > Davantage d'indicateurs ?
- > Un élargissement géographique (aire métropolitaine) ?
- > Un approche plus fine (quartiers du pays d'Aix) ?
- > La mise en place d'une base « interactive » ?

# Les 20 indicateurs « stratégiques » du pays d'Aix

## Evaluer la performance et l'attractivité du territoire

- 1 L'emploi salarié privé** - Pôle emploi, emploi salarié privé ---> AUPA  
Croissance sectorielle de l'emploi - analyse des « moteurs » de la croissance (sphère productive / résidentielle)
- 2 L'immobilier de bureaux** - OIP / PAD ---> PAD  
Volumés des transactions - stock non commercialisé en fin d'année
- 3 Les créations d'entreprises** - INSEE, démographie des entreprises ---> CCI  
Taux de création net - Evolution du stock d'entreprises
- 4 Le rayonnement touristique** ---> Office de Tourisme d'Aix  
Consommation - fréquentation - capacité d'accueil - taux d'occupation
- 5 Les effectifs de l'enseignement supérieur** ---> Rectorat Aix-Marseille  
Evolution par filières - spécialisation
- 6 Le renouvellement du tissu artisanal** ---> Chambre des Métiers et de l'Artisanat  
Taux de croissance sur un an - poids des entreprises artisanales sur l'ensemble des établissements
- 7 La « tension » du marché de l'habitat** - Enquête loyer / ADIL / PERVAL / ECLN / OIP / INSEE / DGFIP ---> AUPA  
Comparaison prix immobilier / revenus des ménages
- 8 Le solde naturel** - INSEE ---> AUPA  
Suivi du nombre de naissances et de décès enregistrés et domiciliés
- 9 Le commerce de détail** - Observatoire du commerce ---> CCI  
Typologie du commerce de détail et évolution quantitative, qualitative et spatiale
- 10 La qualité de l'Air** - Observatoire Régional de l'Energie ---> CPA  
Nombre de jours dans l'année avec un indice de qualité de l'air « mauvais » à « très mauvais »

# Les 20 indicateurs «stratégiques» du pays d'Aix

## Evaluer la qualité de vie et la cohésion sociale

- 11 **La « diversité sociale » de la construction** - EPLS / SIT@DEL2 ---> AUPA  
Part des logements sociaux dans la construction neuve - ODELOS ---> demande en logement social ?
- 12 **La consommation d'espace et l'étalement urbain** - DGI, MAJIC3 - Listes annuelles SIT@DEL - OIP - POS / PLU ---> CPA  
A partir du fichier bâti du cadastre, emprise des logements / entreprises qui ont été construits en dehors de l'enveloppe « urbanisée » dans des parcelles vides et consommation d'espace liée ---> on compte l'ensemble de la parcelle comme étant devenue urbanisée. A compléter avec l'OIP et les listes annuelles de SITADEL pour avoir une idée du nombre de logements et d'entreprises concernés. A voir : comment définit-on l'enveloppe « urbanisée » (parcelle avec une construction) ?
- 13 **Le renouvellement urbain et la densification** - DGI, MAJIC3 - Listes annuelles SIT@DEL - OIP - POS / PLU ---> CPA  
A partir du fichier bâti du cadastre, emprise des logements / entreprises qui ont été construits dans l'enveloppe « urbanisée », parcelle avec déjà une construction ---> on ne compte pas la parcelle comme étant devenue urbanisée. A compléter avec l'OIP et les listes annuelles de SITADEL pour avoir une idée du nombre de logements et d'entreprises concernés.
- 14 **La construction neuve** - SIT@DEL2 / OIP / EPLS ----> AUPA  
Ratio logements construits pour 1.000 habitants - part de l'individuel
- 15 **La « mixité fonctionnelle »** - Pôle emploi / SITADEL ---> AUPA  
Comparaison emplois supplémentaires - construction de logements
- 16 **L'offre et la fréquentation des transports collectifs** - Cellule de suivi statistiques déplacements - DGA DTI ----> CPA  
L'offre kilométrique et la fréquentation des réseaux de transports collectifs interurbains
- 17 **Les demandeurs d'emploi** - INSEE - Pôle Emploi ---> AUPA  
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi et profil (Age, durée...), lien créations d'emplois - recul du chômage
- 18 **Les revenus des ménages** - INSEE - DGI, Revenus fiscaux ---> AUPA  
Revenu médian, écarts de revenus, évolution des disparités, population vivant sous le seuil de pauvreté
- 19 **La précarité** - CAF ---> CPA  
Population couverte par les minimas sociaux
- 20 **Le trafic routier et autoroutier** - CG13 - DIRMED ----> AUPA  
Nombre de véhicules comptabilisés sur les axes routiers et autoroutiers du pays d'Aix (et éventuellement part des poids lourds)

**OBJET : Aménagement de l'espace - Mise en œuvre d'un observatoire des dynamiques du territoire communautaire**

---

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



12 MARS 2013